

Rapport 2016 du CEI aux porteurs de titres

30 septembre 2016

Aux porteurs de titres,

En tant que présidente du comité d'examen indépendant (le « CEI ») de certains fonds d'investissement offerts au public et gérés par BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire »), je suis heureuse de vous transmettre le rapport annuel 2016 destiné aux porteurs de titres des fonds, ainsi que l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (ou Norme canadienne 81-107 ailleurs qu'au Québec).

Le mandat du CEI consiste à passer en revue les questions de conflit d'intérêts identifiées et soumises par le gestionnaire au CEI pour approbation ou formulation d'une recommandation, selon la nature de la question de conflit d'intérêts. Une « question de conflit d'intérêts » est une situation dans laquelle une personne raisonnable pourrait considérer que le gestionnaire ou une entité liée au gestionnaire a un intérêt qui peut entrer en conflit avec la capacité du gestionnaire d'agir de bonne foi et dans l'intérêt des fonds. Dans chaque cas où une question de conflit d'intérêts est signalée et soumise au CEI, le CEI doit avant tout déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour les fonds.

Au moins une fois l'an, le CEI procède aussi à un examen et à une évaluation de l'adéquation et de l'efficacité des politiques et des procédures écrites du gestionnaire concernant les questions de conflit d'intérêts à l'égard des fonds, de même qu'à une autoévaluation de son efficacité et de l'indépendance et de la rémunération de ses membres.

Les membres du CEI, dont les noms figurent dans le présent rapport, possèdent, de par leur formation et leur profession, une vaste expérience et des compétences sur lesquelles ils s'appuient pour bien remplir leur rôle et aborder de façon adéquate tous les aspects des questions de conflit d'intérêts soumises au CEI. Depuis la création du CEI, ses membres sont entièrement satisfaits de l'attitude ouverte et coopérative du gestionnaire. Les membres du CEI sont heureux de poursuivre cette grande collaboration et de continuer à s'acquitter de leur mandat qui consiste à s'assurer que les intérêts des fonds ont préséance lorsque le gestionnaire est confronté à une question de conflit d'intérêts.

M^e Louise Vaillancourt
Présidente du comité d'examen indépendant

Période visée par le rapport

Le CEI des Fonds d'investissement BMO (les « Fonds ») offerts au public gérés par BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire »), dont la liste figure à l'Annexe « A » du présent rapport, est devenu opérationnel le 12 septembre 2007. Les renseignements communiqués dans le présent rapport visent la période écoulée entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 septembre 2016, soit la fin de l'exercice des Fonds (inclusivement, la « période »).

Membres du CEI

NOM	RÉSIDENCE	NOMINATION INITIALE
Louise Vaillancourt Présidente	Montréal (Québec)	1 ^{er} mai 2007 ¹
Allen B. Clarke	Toronto (Ontario)	1 ^{er} mai 2007 ¹
John K. McBride	Ottawa (Ontario)	1 ^{er} mai 2007 ¹
Mark Brown	Calgary (Alberta)	4 décembre 2013

¹ Comme l'exige le Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement, les membres du CEI ont été nommés en qualité de premiers membres du CEI le 1^{er} mai 2007. Les membres du CEI étaient également fiduciaires indépendants des Fonds constitués en fiducies et administrateurs indépendants des Fonds constitués en sociétés jusqu'à ce que le CEI devienne opérationnel le 12 septembre 2007. Ils ont alors démissionné de leurs fonctions de fiduciaires et d'administrateurs indépendants des Fonds.

Les membres du CEI sont également membres du CEI des Fonds négociables en bourse BMO et des Portefeuilles BMO privé. En outre, Mark Brown siège au CEI des Canoe Financial Mutual Funds et Allen B. Clarke est membre du CEI des fonds EnerVest Canoe, de Ridgwood Capital, du Coxo Global Agribusiness Income Fund, de Star Yield Managers Trust, du Fonds de reprise immobilière américaine, de la Fiducie de solutions de revenu DoubleLine, du First Trust Global *DividendSeeker* Fund, du PineBridge Investment Grade Preferred Securities Fund, du Global Water Solutions Fund et du Global Alpha Worldwide Growth Fund. Chaque membre du CEI est indépendant des Fonds, du gestionnaire et de toute personne physique ou morale liée au gestionnaire. Au cours de la période, aucune relation n'a été susceptible de faire remettre en cause, par une personne raisonnable, l'indépendance d'un membre.

Détention de titres

Fonds

Au 30 septembre 2016, les membres du CEI, pris ensemble, étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, de moins de 10 %

des parts ou des actions en circulation, ou des deux, de chacune des séries des Fonds.

Gestionnaire

Le gestionnaire est une filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (la « Banque »). Au 30 septembre 2016, les membres du CEI, pris ensemble, étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, de moins de 0,01 % des actions ordinaires en circulation de la Banque.

Fournisseurs de services

Au 30 septembre 2016, les membres du CEI n'étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, d'aucune catégorie ou série de titres avec droit de vote ou d'actions d'une autre personne physique ou morale importante, laquelle a fourni des services aux Fonds ou au gestionnaire pendant la période.

Rémunération des membres du CEI et indemnités

Les membres du CEI ont droit à une rémunération versée par les Fonds et à des indemnités payées par les Fonds dans des circonstances appropriées. La rémunération globale, y compris les déboursés, versée par les Fonds aux membres du CEI au cours de la période a été de 142 921 \$. Ce montant a été réparti entre les Fonds d'une manière équitable et raisonnable.

La rémunération initiale des membres du CEI a été fixée par le gestionnaire. Au moins une fois l'an, le CEI examine la rémunération d'une façon conforme aux bonnes pratiques de gouvernance, en tenant compte, entre autres, des facteurs suivants que le CEI juge importants :

- l'intérêt des Fonds;
- le nombre, la nature et la complexité des Fonds;
- la nature et l'importance de la charge de travail de chaque membre du CEI, y compris l'engagement, en temps et en énergie, attendu de chaque membre;
- les pratiques exemplaires du secteur, y compris les sondages effectués dans le secteur et les moyennes en ce qui concerne la rémunération des membres du CEI, si disponibles;
- la dernière autoévaluation annuelle du CEI;
- les recommandations du gestionnaire à l'égard de la rémunération et des déboursés des membres du CEI, le cas échéant.

Au cours de la période, aucune somme n'a été versée au CEI par les Fonds aux termes d'indemnités accordées par les Fonds au CEI.

Questions de conflit d'intérêts

Le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* oblige le CEI à examiner toutes les questions de conflit d'intérêts que le gestionnaire a identifiées et soumises au CEI pour approbation ou formulation d'une recommandation, selon la nature du conflit d'intérêts. Dans certains cas, le CEI peut également, conjointement avec une approbation ou une recommandation, donner au gestionnaire des instructions permanentes pour permettre à ce dernier d'agir de façon continue à l'égard d'une question de conflit d'intérêts particulière.

Lorsque des instructions permanentes relativement à une question de conflit d'intérêts ont été formulées, le gestionnaire doit présenter au CEI les instructions permanentes et ses politiques et procédures écrites relativement à la question de conflit d'intérêts aux fins de leur examen et renouvellement par le CEI sur une base annuelle.

Voici un résumé des questions de conflit d'intérêts identifiées par le gestionnaire et soumises au CEI par le gestionnaire pour approbation ou formulation d'une recommandation du CEI :

Questions de conflit d'intérêts

1. Investir dans des actions ordinaires ou privilégiées de BMO
2. Investir dans des titres de créance de BMO sur le marché secondaire et investir dans des titres de créance à long terme de BMO dans le cadre d'un placement initial
3. Investir dans des titres pendant la période de placement de ces titres ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement lorsque BMO Nesbitt Burns Inc. (BMONBI), une partie liée au gestionnaire, agit à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres
4. Acheter des titres de créance gouvernementaux ou non gouvernementaux auprès de BMONBI qui détient les titres de créance pour son propre compte ou vendre des titres de créance gouvernementaux ou non gouvernementaux à BMONBI qui achète les titres de créance pour son propre compte
5. Acheter ou vendre un titre à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou à un membre du groupe du gestionnaire (opérations interfonds)
6. Surveiller les services fournis aux Fonds par les gestionnaires de portefeuille des Fonds, y compris les gestionnaires de portefeuille liés au gestionnaire
7. Exercer les droits de vote rattachés aux titres détenus par les Fonds (vote par procuration)
8. Opérations personnelles sur valeurs mobilières des employés du gestionnaire
9. Opérations fréquentes effectuées par des porteurs de titres des Fonds
10. Questions de conflit d'intérêts concernant les employés, y compris les activités commerciales extérieures et l'acceptation de paiements, de cadeaux et de divertissements
11. Identifier et corriger les erreurs de calcul de la valeur liquidative (VL)
12. Identifier et corriger les erreurs de négociation
13. Évaluer l'actif des Fonds
14. Déterminer et autoriser le paiement des déboursés des Fonds
15. Importants porteurs de titres et importants rachats
16. Placement dans des fonds de fonds
17. Opérations de change avec une partie liée
18. Négocier des dérivés négociés hors cote avec une partie liée
19. Fusionner le BMO Catégorie FNB canadien à faible volatilité au BMO Catégorie FNB mondial à faible volatilité
20. Fusionner le BMO Fonds d'actions à revenu amélioré au BMO Fonds de dividendes

Conformité

Le CEI n'a été informé d'aucun cas où le gestionnaire a agi à l'égard d'une question de conflit d'intérêts sans avoir toutefois respecté une condition imposée par le CEI aux termes de son approbation, de sa recommandation ou de ses instructions permanentes. Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tels cas.

ANNEXE « A »

Fonds d'investissement BMO

Fonds axé sur la sécurité BMO

BMO Fonds du marché monétaire

Fonds axés sur le revenu BMO

BMO Portefeuille FNB plus à revenu équilibré
BMO Fonds d'obligations
BMO Fonds d'obligations de base
BMO Fonds d'obligations de base Plus
BMO Portefeuille diversifié de revenu
BMO Fonds d'obligations de marchés émergents
BMO Portefeuille FNB plus à revenu fixe
BMO Fonds mondial de revenu mensuel
BMO Fonds d'obligations mondiales stratégiques
BMO Fonds d'obligations de sociétés échelonnées
BMO Fonds de revenu mensuel
BMO Fonds hypothécaire et de revenu à court terme
BMO Fonds d'actions privilégiées
BMO Fonds FNB mondial d'obligations
gestion tactique
BMO Fonds d'obligations américaines
à rendement élevé
BMO Fonds universel d'obligations

Fonds axés sur la croissance BMO

BMO Fonds de l'allocation de l'actif
BMO Fonds FNB d'actions canadiennes
BMO Fonds d'actions canadiennes
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat
couvertes de banques canadiennes*
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes
de sociétés européennes à dividendes élevés*
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes
de sociétés américaines à dividendes élevés*
BMO Fonds de dividendes
BMO Fonds européen
BMO Fonds zéro combustible fossile*
BMO Fonds mondial équilibré
BMO Fonds mondial de dividendes
BMO Fonds mondial d'actions
BMO Fonds d'infrastructures mondiales
BMO Fonds d'occasions de croissance
BMO Fonds FNB d'actions internationales
BMO Fonds de dividendes nord-américains
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique
BMO FNB dividendes gestion tactique
BMO Fonds FNB mondial d'allocation
de l'actif gestion tactique*
BMO Fonds FNB mondial d'actions
gestion tactique

BMO Fonds FNB mondial de
croissance gestion tactique*
BMO Fonds de dividendes américains
BMO Fonds FNB d'actions américaines
BMO Fonds d'actions américaines
BMO Fonds d'actions américaines Plus
BMO Fonds leadership féminin*

Fonds axés sur les actions de croissance BMO

BMO Fonds canadien d'actions
à faible capitalisation
BMO Fonds des marchés en développement
BMO Fonds de métaux précieux
BMO Fonds de ressources

BMO Portefeuilles FNB

BMO Portefeuille FNB à revenu fixe
BMO Portefeuille FNB de revenu
BMO Portefeuille FNB conservateur
BMO Portefeuille FNB équilibré
BMO Portefeuille FNB croissance
BMO Portefeuille FNB actions de croissance

Fonds en dollars US BMO

BMO Fonds équilibré en dollars US
BMO Fonds de dividendes en dollars US
BMO Fonds indice-actions en dollars US
BMO Fonds du marché monétaire en dollars US
BMO Fonds américain de revenu mensuel
en dollars US

BMO Fonds mondiaux avantage fiscal Inc.

BMO Catégorie asiatique de croissance et de revenu
BMO Catégorie actions canadiennes
BMO Catégorie dividendes
BMO Catégorie mondiale de dividendes
BMO Catégorie mondiale énergie
BMO Catégorie mondiale d'actions
BMO Catégorie FNB mondial à faible volatilité
BMO Catégorie Chine élargie
BMO Catégorie valeur internationale
BMO Catégorie revenu à court terme
BMO Catégorie actions américaines
BMO Portefeuille de revenu CatégorieSélect^{MD}
(auparavant BMO Portefeuille sécurité
CatégorieSélect^{MD})
BMO Portefeuille équilibré CatégorieSélect^{MD}
BMO Portefeuille croissance CatégorieSélect^{MD}
BMO Portefeuille actions
de croissance CatégorieSélect^{MD}
BMO Catégorie Portefeuille FNB de revenu
BMO Catégorie Portefeuille FNB équilibré
BMO Catégorie Portefeuille FNB croissance
BMO Catégorie Portefeuille FNB
actions de croissance

*Nouveaux fonds lancés au cours de la période.

ANNEXE « A » (suite)

Fonds Étape Plus BMO

BMO Fonds Étape Plus 2017

BMO Fonds Étape Plus 2020

BMO Fonds Étape Plus 2022

BMO Fonds Étape Plus 2025

BMO Fonds Étape Plus 2026

BMO Fonds Étape Plus 2030

Portefeuilles FondSélect^{MD} BMO

BMO Portefeuille de revenu FondSélect^{MD}

(auparavant BMO Portefeuille sécurité

FondSélect^{MD})

BMO Portefeuille équilibré FondSélect^{MD}

BMO Portefeuille croissance FondSélect^{MD}

BMO Portefeuille actions de croissance

FondSélect^{MD}

Portefeuilles d'éducation Objectif BMO

BMO Portefeuille d'éducation Objectif Revenu

BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2020

BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2025

BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2030

BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2035

BMO Portefeuilles de retraite

BMO Portefeuille de retraite revenu

BMO Portefeuille de retraite conservateur

BMO Portefeuille de retraite équilibré

Portefeuille FiducieSélect^{MD} BMO

BMO Portefeuille à revenu fixe FiducieSélect^{MD}

BMO Fonds Réduction du risque

BMO Fonds à revenu fixe Réduction du risque

BMO Fonds d'actions Réduction du risque

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée en vertu d'une licence.